

SNEP

U.
F.S.U.

Bulletin
N°51
Novembre 2018



BULLETIN
SPÉCIAL RETRAITÉS

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



ÇA SUFFIT !

Après les actions du 3 et du 18 octobre,
poursuivons les mobilisations !

Le secteur retraités et ses représentants

Louise GAVARY
Edouard VERNIER
Bernard CHARLIER
Roland ROUZEAU
Viviane GOBEAUX
Marie-Claude BAUDELET
Sylvie DURTH
Yan LEQUEUX
Michèle BUCLON
Nicole LERAUX
Yvon ADAM
Suzanne FORGET
Raymond DELIGNY
Michel LOREAU
Pierre ROBINET
Françoise ROBINET
André COLLET
Martine BEISSEGES
Jacques SILHOL
Elisabeth POGGI
Michel OSSAKOWSKY
Jacques RIGOLET
Gérard WERMELINGER
Pierre ZINDY
Nicole COULON
Paulette CADET
Alain LESIMPLE
Victor KOWALYK
Michel CREMONESI
Annick BEGUERY
Françoise LEGRAND
Didier KNOSP
Jacqueline GUILLOU

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Édito | p.2 |
| Actions : Pensions peau de chagrin | p.3 |
| Actu : La pension du retraité | p.4 |
| Société : L'exil des retraités | p.5 |
| Société : Que vivent les cotisations | p.6 |
| Actu : Hold-up sur le budget les retraités et les associations | p.7 |
| Actu : La pension de réversion. EPHAD ... | p.8 |
| Débat : La montée de l'extrême droite en Europe..... | p.9 |
| Culture, Loisirs | p.10 |
| Boulouris - Séjours 2019 | p.11 |
| Inscription séjours 2019 - Syndicalisation | p.12 |

LE SNEP EN DEUIL

Jacky DUMONTAUX et Yvon ADAM nous ont quittés. Deux militants nationaux qui ont bâti le SNEP d'aujourd'hui au travers des différentes tâches qu'ils ont assumées.

Yvon ADAM fut un des piliers de la construction du SNEP. Secrétaire national du SNEP, chargé de la pédagogie, il poursuivit son engagement avec le secteur Retraités. Yvon était un grand militant, d'une belle vitalité intellectuelle, jusqu'à ce que la maladie le terrasse. Il était cultivé, ardent défenseur de l'EPS et dynamique jusqu'à la fin. Tu nous manques déjà Yvon ! Que sa femme, ses enfants et petits-enfants, trouvent ici l'expression de notre profonde tristesse.

Jacky DUMONTAUX était une figure historique du SNEP. Passionné par l'enseignement de l'EPS, la formation des Profs d'EPS, en liaison avec les activités sportives, on peut considérer qu'il est le « Père de l'intégration universitaire de notre discipline ». Le SNEP-FSU apporte tout son soutien à sa compagne et sa famille.

Un hommage leur sera rendu dans un prochain bulletin national. ■

Le secteur Retraités du SNEP-FSU



EDITO

Flatter les puissants et attaquer les plus faibles

Le gouvernement est-il à ce point ignorant de la situation des retraité-es qu'il enchaîne nombre d'attaques grevant fortement leur pouvoir d'achat ? Est-il sourd ou aveugle face aux protestations, revendications et manifestations ? On pourrait le penser après les nombreuses journées de mobilisation organisées à l'appel des 9 organisations. Les réformes engagées loin de rechercher l'intérêt général, la solidarité, la redistribution, ne servent qu'une idéologie qui vise, pour rendre le pays toujours plus « compétitif », à privilégier l'activité, la production de richesse. Dans cette optique, les retraité-es, mais aussi les chômeurs, sont perçus comme un poids pour la société. Taxer les retraites pour mieux rémunérer le travail, telle est le leitmotiv communicationnel...

Baisse du pouvoir d'achat, coûts de santé en augmentation... C'est toute la protection sociale qui est mise à mal et pour la première fois, des études menées en Angleterre montrent un recul de l'espérance de vie en bonne santé. En France, selon une étude réalisée par La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), les femmes peuvent espérer vivre en bonne santé jusqu'à l'âge moyen de 64,9 ans et seulement 62,6 ans pour les hommes. Les progrès sociétaux et humains, permis par un modèle social basé sur la solidarité entre les individus et les générations, pour permettre à chacun-e d'accéder à ce qui est nécessaire et aux loisirs et dans lequel le travail n'est pas le seul horizon d'une vie, sont attaqués de toutes parts.

La bataille pour le pouvoir d'achat des retraités est une bataille générale pour la défense de notre système de protection sociale, des retraites (surtout dans le cadre de la réforme qui se profile), de notre modèle redistributif... Bref, de notre modèle social.

Lutter contre les attaques sur les retraité-es, c'est lutter pour notre avenir à tous et toutes !

Celles et ceux « qui ne sont rien », les fainéants, les cyniques, les extrêmes, les retraité-es qui n'ont plus à « traverser la rue »... doivent se rassembler pour défendre nos acquis et revendiquer plus de justice sociale, plus d'égalité et de nouveaux droits pour toutes et tous.

benoit.hubert@snefpsu.net

PENSIONS : LA PEAU DE CHAGRIN¹

Le recul du pouvoir d'achat des pensions de retraites, dont celles des fonctionnaires a été mis en place de longue date, en plusieurs étapes, par les gouvernements divers et successifs. C'est à la fois une injustice indigne qui va parfois jusqu'à l'écœurement, et une erreur économique patente. Seule la mise en mouvement des retraités est susceptible de renverser la vapeur. Plus efficacement encore, si elle converge avec celle des actifs, futurs retraités.



PAR ÉTAPE, DANS LA DURÉE

En 1993, la réforme Balladur met en place la désindexation des pensions de retraites du privé sur les salaires et les indexe sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC INSEE). Or, l'IPC n'est pas un indice de pouvoir d'achat ni un indice du coût de la vie. Il sous-estime ou ne prend pas en compte certaines dépenses, dont les dépenses dites contraintes². Ce changement contribue à une première diminution du pouvoir d'achat des retraités qui s'est amplifié au fil des années. Au bout de 20 ans, le différentiel pensions/salaires s'est accru de 20 %.

En 2003, la même mesure est appliquée aux pensions de la Fonction publique.

Le pouvoir d'achat de nombreux retraités a, en outre, été rogné ces dernières années par diverses mesures fiscales :

- suppression de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les personnes seules ayant élevé des enfants ;
- imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants ;
- hausse de la TVA de 19,6 % à 20 % et de 7 % à 10 % ;
- instauration de la CASA de 0,3 % ;
- dernière mesure en date, l'augmentation de la CSG, sans compensation pour les retraités.

Deux procédés peu glorieux ont également été utilisés pour amplifier cette diminution du pouvoir d'achat des pensions :

- le décalage des revalorisations d'abord, en repoussant le rattrapage par rapport aux prix de l'année A, au 1^{er} avril de l'année A+1, puis au 1^{er} octobre d'A+1 ;
 - ensuite, le gel des pensions pendant plusieurs mois voire plus d'un an ;
- Il n'y a pas de petit gain.

Et maintenant, voilà la fin de l'indexation des pensions de retraites sur l'évolution des prix : selon les annonces du Premier Ministre, elles augmenteront de « façon modérée » (rien en 2018, 0,3% par an en 2019 et 2020), bien loin de l'inflation estimée pour 2018 par l'Insee à 1,6% par an. Et l'on vient agiter dans l'opinion une dernière découverte étonnante : une part non négligeable des retraités, 65 %, ont un patrimoine (en général ils sont propriétaires de leur logement) ! Mais pour l'immense majorité, rien à voir avec le patrimoine des rois du CAC 40 ! On voudrait sans doute que tous les salariés aient travaillé toute leur vie active pour des clopinettes ? Indécents.

INJUSTICE ET NON-SENS

Les retraités, comme les actifs actuels, ont pris leur part à la production des richesses de notre pays qui est la 6^{ème} puissance économique mondiale. Alors que les actions boursières comme les dividendes s'envolent, bien au delà de l'augmentation des richesses produites, alors que des rémunérations exorbitantes se garantissent des « retraites chapeau » du même tonneau, salariés et retraités devraient se serrer la ceinture ? Ce choix persévérant de réduire le pouvoir d'achat

des pensions (comme de réduire celui des salaires) est une injustice de plus en plus insupportable. Il s'agit d'un choix de société et non d'une fatalité. Le choix inverse est lui, porteur d'avenir.

Par ailleurs, les retraités, outre le rôle qu'ils assument dans la société, participent, par leur consommation au dynamisme de l'économie, au maintien et à la création d'emplois. Réduire leur pouvoir d'achat, c'est enfoncer un nombre croissant d'entre eux dans la précarité, les empêcher d'assumer leur contribution à la vie sociale (associations, aide aux enfants ou ascendants ...), les obliger à renoncer à des activités bénéfiques à la vie économique du pays : c'est un non-sens.

INVERSER LA VAPEUR

Si nous n'inversons pas la vapeur, à défaut d'être de pauvres vieux, car la résignation n'est pas de mise, de nombreux retraités, dont beaucoup de femmes, vont devenir des vieux pauvres. Et tous vont y perdre. L'intervention de chacun(e) est nécessaire. C'est pourquoi nous vous appelons, les retraités du SNEP, à participer aux actions décidées par nos organisations. ■

Roland ROUZEAU

¹ L'historique de l'expression « peau de chagrin » : https://fr.wiktionary.org/wiki/peau_de_chagrin

² logement, chauffage, téléphonie, assurances, achat du logement et remboursements d'emprunts, cotisations sociales, services hospitaliers privés dont les dépassements d'honoraires.

LA PENSION DE RETRAITE N'EST PAS UNE CHARGE SOCIALE

Retraité-es nous mesurons aujourd'hui l'effet de la hausse de la CSG sur nos pensions. Cette hausse touche l'immense majorité d'entre nous et ponctionne durement notre pouvoir d'achat.

L'argument utilisé par notre gouvernement est de laisser entendre que les pensions sont une charge sociale pour le pays et que donc, chacune et chacun doivent participer à l'effort de solidarité nationale dans un contexte de réduction budgétaire.

Mais quelle solidarité et quelle réduction budgétaire ?

La solidarité qui se retourne contre les chômeurs au prétexte que certains ne cherchent pas d'emploi ? Celle qui met en cause la hauteur de l'indemnité chômage pour certaines catégories professionnelles ?

La réduction budgétaire qui supprime l'impôt sur la fortune ou qui permet au CAC 40 de connaître une progression de 35% en 10 ans, pendant que les services de l'État se réduisent de plus en plus ? Celle qui réduit l'aide au logement d'un milliard d'euros ?...

L'orientation du gouvernement est de favoriser les plus riches au détriment de l'ensemble de la population. Pour cela, il tente d'opposer les gens les uns contre les autres, ce qui conduit plus facilement à suspecter son voisin d'abus que de mettre en cause la politique du pouvoir.

C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron détourne le sens même des pensions. Elles ne relèvent pas du financement social de l'État mais sont un droit issu d'une vie de travail. Ce n'est que le juste retour de notre activité salariée pendant près de 40 ans. Vouloir démonter cette logique, c'est simplement en-

tendre que nos pensions sont modulables et ne garantiront plus une fin de vie décente à tout le monde. Les derniers propos du premier ministre le confirment en annonçant une hausse des pensions pour 2019 de 0,3%, alors que l'inflation devrait atteindre 1,8%, confirmant ainsi la désindexation des pensions de la hausse des prix. C'est une nouvelle fois le pouvoir d'achat des retraité-e-s qui est attaqué, alors que l'écart entre les plus riches et la majeure partie de la population s'accroît.

Non, les pensions des retraité-e-s ne relèvent pas des œuvres sociales du gouvernement mais sont un droit, que le budget de l'État peut absorber, à condition de prendre l'argent là où il est. Il faut le dire et le



redire, la France est la 5^{ème} puissance du monde et produit suffisamment de richesse pour satisfaire l'ensemble des besoins de sa population.

C'est ce que les retraité-e-s défendent, notamment au travers des initiatives menées

par le groupe des 9, dont le SNEP est partie prenante.

La mobilisation va se continuer dans les jours et mois à venir. Sa force, c'est vous qui la lui donnerez par votre participation. ■

Bernard CHARLIER

FUSIONS : vers des « grandes » académies ?

La réforme territoriale (mise en place des nouvelles Régions) le laissait supposer, un rapport commandé à l'Inspection Générale de l'Administration par BLANQUER et les annonces ministérielles du 2 août le confirment : la concentration des rectorats pour en réduire le nombre de 30 à 13 d'ici 2021 et aligner les académies sur les nouvelles Régions est désormais arrêté. **Objectifs** : comme annoncé dans la réforme de la Fonction Publique (rapport « CAP 2022 »¹), réaliser des économies (22 milliards sur l'ensemble de la FP) et réformer la « gouvernance ».

On commencera par les 4 régions académiques les moins étendues, puis on passera aux plus grandes, pour finir par l'Île de France. Les conséquences ne seront pas minimes. Les personnels administratifs des rectorats et DASEN ont du souci à se faire pour leurs postes et leurs conditions de travail.

La gestion des enseignants (affectations, mutations intra, gestion des carrières, départs à la retraite ...), l'inspection pédagogique sans doute, la direction Régionale de l'UNSS, seront rattachées à ce niveau, ce qui ne manquera pas de créer des problèmes d'éloignement des contacts, de coût pour le sport scolaire ...

Il sera nécessaire aussi, d'adapter notre outil syndical, le SNEP-FSU, pour faire face à la situation (par exemple suivre les dossiers de 2 à 3 fois le nombre de collègues d'une académie actuelle, avec pour la nouvelle académie, moins de commissaires paritaires pour la nouvelle académie que le total des académies réunies). Pour les retraités, nous devons réorganiser notre réseau dans les académies concernées, l'objectif étant de garder et même d'améliorer le lien avec les collègues. Il nous faudra revenir sur le sujet. ■

Roland ROUZEAU

En savoir plus : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/05/14052018Article636618750775580084.aspx#.WvkkeGKmCjw.facebook>
<http://www.education.gouv.fr/cid130038/la-reorganisation-territoriale-des-services-deconcentres.html>

¹CAP2022 : Comité Action Publique 2022

NON, TOUS LES RETRAITÉS FRANÇAIS NE CONSTRUISSENT PAS DES CHÂTEAUX EN ESPAGNE !

Dans leur immense majorité, les retraités français ne sont pas des nantis. Il y a une grande disparité de revenus parmi les 16,7 millions de retraités en France : un peu plus d'un quart, nés en 1946, touchent moins de 800 euros de pension, et 44 % moins de 1 200 euros.

La plupart d'entre eux aident financièrement leurs enfants, leurs petits-enfants et parfois, du fait de l'allongement de la durée de vie, leurs parents. Ce qui impacte de façon significative leur niveau de vie.

POURTANT :

- **1,2 millions de retraités français se seraient déjà offert un exil doré**, et vivraient à l'étranger. Leurs revenus sont loin de ceux des 44% qui touchent moins de 1 200 euros par mois... Même si les publicités semblent vouloir s'adresser à tous les retraités !

- **Quels pays ? Pourquoi ? Comment ? Quelles conséquences ?**

« Du soleil, une belle maison, un coût de la vie bien inférieur qu'en France... ça fait rêver... choisissez votre Eldorado » (annonce publicitaire de « L'Express-votre argent »), mais dans « Capital », cette mise en garde : « A moins d'être un senior aisé, il ne faut pas trop rêver » !

- **En haut du palmarès des « Eldorados » arrive le Portugal**

- coût de la vie : 39/100. « le coût de la vie y est franchement inférieur à celui de la France, ce qui permet de réaliser de bonnes affaires, tant au niveau du logement que de la nourriture ou des loisirs. »
- immobilier : 40 à 50% moins cher qu'en France. « Le prix de l'immobilier, que ce soit pour l'achat ou pour la location, a connu une grande baisse à cause de la crise qu'a subie l'économie portugaise ».

- la prise en charge en cas de maladie au Portugal est gratuite dans les hôpitaux publics, grâce à la carte de sécurité européenne.

- fiscalité « attractive » : exonération d'impôts pendant 10 ans... (sauf pour les fonctionnaires !)

- depuis janvier 2018 : « facilitations administratives » par le Ministère des Affaires Sociales Français.

- **Sinon... il y a l'Espagne, la Grèce, le Maroc, la Thaïlande, le Cambodge...** (Où l'on peut acheter un hôtel de 19 chambres pour « trois fois rien »)...

- **Ces migrations ont plusieurs conséquences :**

- Pour l'État Français, elles diminuent ses ressources. A charge fiscale égale, ce sont alors les contribuables restant qui doivent payer plus d'impôts...sauf à réduire les services publics (les retraités qui restent en France paient, eux, leurs impôts).

- Les caisses de retraite françaises, en fin de compte, financent la consommation quotidienne des français partis vivre dans certains pays (ex le Portugal)

- Pour l'Etat d'arrivée, elles apportent certes une ressource budgétaire supplémentaire... mais chassent aussi la population locale la moins aisée, des



grandes villes et du bord de mer où les prix flambent.

- Il s'agit parfois de l'exploitation directe de leurs richesses territoriales (ex : en Grèce)

- La croissance en France est réduite par l'hémorragie des capitaux.

- **Et puis...**

- Il s'agit aussi d'une exploitation de la misère ou des difficultés des pays accueillants.

- Dans le même temps, les immigrants de pays dévastés (par la guerre, la famine, les atteintes aux droits de l'homme, le dérèglement climatique...) sont refoulés, interdits de s'exiler, interdits d'accueil, voire parfois pourchassés... « Entre janvier et août, près de 1 600 personnes sont mortes ou disparues en Méditerranée, en tentant de rejoindre l'Europe » (Le Monde)

Alors... soyons cohérents !

Viviane GOBEAULT



CURIOSITÉ EUROPÉENNE

La population de l'Etat de LUXEMBOURG (576 250 habitants en 2016), le plus riche état de l'Union Européenne¹, ne compte que... 52 % de Luxembourgeois. Elle comprend 8,8 % de binationaux, 22,4 % de ceux-ci étant des Portugais-Luxembourgeois et 21,5 % des Belgo-Luxembourgeois. La quasi totalité des habitants est au moins bilingue (dès l'école primaire), très souvent trilingue. Le grand remplacement est en cours ! Dans ce pays, ça ne trouble personne !

Roland ROUZEAU

¹PIB : 80 500 €/habitant, contre 31 500 € pour la France et 26 300 € en moyenne pour l'UE à 28. Source Eurostat, citée par « Alternatives Economiques »

Que vivent les cotisations sociales et les impôts solidaires !

Non au chacun pour soi !

Enfin !... C'est le « Courrier international » d'août qui titre sur « 20 bonnes nouvelles » : l'éradication progressive de l'extrême pauvreté (à moins de 2 dollars par jour !...) dans le monde, des Etats décidant d'un respect accru de la nature... Et le Mexique rendant constitutionnel le droit à une éducation gratuite.

Alors ? Aujourd'hui, est-il illusoire d'exiger le droit d'être en bonne santé, le plus longtemps possible, de bénéficier de services publics suffisants et efficaces, de pouvoir accéder à un logement décent et à des activités culturelles de qualité, de vivre dans un environnement sain... y compris pendant sa retraite, avec une pension correcte ?...

Cela exige de pouvoir compter sur des « prestations définies », assurant de bonnes pensions de retraite, la prise en compte des frais de santé ou de chômage, le bon fonctionnement des différents services publics... Leurs coûts, importants, ne peuvent être assurés, de façon pérenne, que par des cotisations sociales et des impôts solidaires fondés sur des emplois stables et nombreux, de bonnes rémunérations et une bonne productivité du travail, soucieuse de l'environnement.

Notre dette, considérable, a bien d'autres causes et d'autres profiteurs !

Le CNR, mais aussi les batailles menées, avant et depuis la Libération, comme en mai 68, ont été décisifs pour obtenir les moyens matériels, humains et financiers de cette ambition ; cela passait par la mise en place de l'outil indispensable à l'accès à tous à ces droits : des cotisations sociales attachées aux salaires et des impôts progressifs, les unes comme les autres, fondées sur le travail et s'opposant au captage des richesses produites (alors que les investissements baissent,



les dividendes augmentent ce semestre en France de 12,9%, plus qu'ailleurs).

Malgré les remises en cause, et les inégalités croissantes de ces dernières décennies, soyons conscients que nous bénéficions aujourd'hui encore de ce système solidaire, et même davantage que dans un passé pas si lointain. Mais ce « système » est aujourd'hui menacé de dynamitage et pas seulement de restrictions ou de détournements, alors même que la demande des ménages et celle des collectivités constituent le plus efficace moteur économique ! Alors ?

Non ! A la réduction, voire à l'exonération des cotisations sociales, sous prétexte d'améliorer le salaire net ou défendre l'emploi, mais vraiment pour accroître les profits.

Non ! A la baisse, voire aux exemptions d'impôts sur les revenus, notamment

des plus riches (ISF !), alors que la TVA, frappe davantage les plus pauvres.

Non ! Aux « cotisations et impôts pré-définis » nous privant des moyens indispensables pour vivre mieux. Abolissons les privilèges !...

Non ! Aux coupes budgétaires envisagées contre les services publics, les collectivités locales et la santé.

Non ! Au chacun pour soi ne profitant qu'aux assurances financières.

Oui ! A une grande bataille, ensemble, pour le développement - systémique ! - d'une solidarité, offensive, et pour de nouveaux progrès et une nouvelle ambition. Les retraités l'ont clairement affirmé au mois d'octobre. ■

Edouard VERNIER

« HOLD UP »

sur le budget du Ministère des Sports !

« Selon les prévisions budgétaires annoncées par l'AFP, **l'enveloppe des sports sera en baisse de 6,2 % par rapport à 2018**, passant ainsi de 480,7 millions à 450,6 millions d'euros » (L'Equipe), avec l'objectif de supprimer 1 600 postes dans ce ministère, d'ici 2022.

Suppression prévue en 3 ans, avec la proposition concomitante par le Comité Action Publique 2022, d'une « mise en extinction progressive du corps des conseillers techniques et sportifs » des fédérations qui affectera les professeurs de sport. Le même Comité propose de « créer une agence nationale du sport [...] » qui pourrait d'ailleurs conduire à s'interroger sur l'opportunité du maintien d'un ministère de plein exercice.*

Déjà, en **2017, le budget du ministère des sports avait baissé de 7%** : « le budget des Sports atteint 481 millions d'euros, soit une baisse de 7% dans le projet de loi de finances 2018, en dépit de l'attribution des jeux Olympiques-2024 à Paris. » (France info -27/09/2017)

Il est question, aussi, de **continuer de plafonner le montant de la taxe Buffet** (du nom de Marie-George Buffet, ministre des sports de 1997-2002) : ensemble des taxes prélevées sur la française des jeux, les paris sportifs en ligne et sur les droits télé : cette taxe reversée au Centre national avait pour objectif le développement du sport.

En 2018, la moitié des crédits récoltés par cette taxe a été récupérée par l'Etat pour résorber un déficit public !

Denis Massegli, président du CNOSF, évoquait la semaine dernière un « hold-up » et le lancement d' « une pétition nationale du monde du sport » pour récupérer cet argent. (Le Monde)

Il réclame que les crédits générés par la « taxe Buffet » soient versés aux crédits du sport : « le sport doit financer le sport, le



sport c'est aujourd'hui une économie grandissante et florissante. Il est normal qu'une partie lui revienne ».

Mais la question de la redistribution de ces crédits n'est pas réglée : quelle sera la part affectée au sport pour tous ?

Les difficultés financières rencontrées par les associations et clubs sportifs amateurs, pour assurer l'équilibre de leur budget, ont été aggravées par les « économies » du gouvernement : diminution des emplois aidés, manque de crédits pour les installations sportives, baisse des recettes des municipalités...

L'écart entre le sport amateur et le sport professionnel risque de rendre bien difficile l'accès « pour tous » à la pratique sportive. ■

Viviane GOBEAUT

* La lettre de cadrage, envoyée le 26 juillet à Laura Flessel lorsqu'elle était encore ministre, fixe à environ 450 millions d'euros son budget pour la loi de finances 2019, en baisse de 30 millions.

LES ENTRAINEURS SPORTIFS RÉAGISSENT

Philippe Bana, Président de l'association des directeurs techniques nationaux (DTN), et DTN lui-même du handball français, s'inquiète déjà d'une « Saint-Barthélemy du sport » et met en avant un paradoxe : ces arbitrages budgétaires interviennent, alors



même que Paris organisera les Jeux olympiques et paralympiques 2024. « On nous demande de faire 80 médailles à Paris en 2024, mais en nous enlevant une bonne partie du personnel [du ministère] ».

Il redoute « une délégation sans moyens » du ministère : « Les deux tiers des fédérations vont s'écrouler comme des châteaux de cartes... Si on continue comme ça, on va retourner aux Jeux de Rome » (En 1960, sans soutien significatif de l'Etat, la France avait sombré aux Jeux olympiques de Rome : à peine deux médailles d'argent et trois de bronze)

Dénonçant une « volonté de destruction humaine massive, stupéfiante et atterante » Philippe Bana, s'insurge contre une mesure « intimant [à la France du sport] de tuer son encadrement ». (Le Monde 09/09/2018)

Rémunérés par l'Etat, les conseillers techniques sportifs, au nombre de 1 600, travaillent auprès des fédérations sportives. Il s'agit, par exemple, des directeurs techniques nationaux (DTN) et d'autres conseillers. Leur rôle est d'aider les fédérations pour le haut niveau et le développement des pratiques sportives sur le territoire. ■

Viviane GOBEAUT

LA PENSION DE RÉVERSION MENACÉE

« La pension de réversion c'est la possibilité de toucher une partie de la retraite que son conjoint percevait de son vivant ou qu'il aurait perçu s'il avait vécu » « elle s'établit à 50% pour les veuves et veufs de la fonction publique »

« Doit-on maintenir les pensions de réversion ? » : JP Delevoye haut-commissaire à la réforme des retraites a ouvert le dossier ! E. Philippe, premier ministre, assure que le gouvernement n'envisage pas de mesures qui viendraient remettre en cause les pensions de réversion ou les amoindrir... Mais C. Castaner corrige : les futures pensions de réversion pourraient « baisser pour certains » ou « augmenter pour d'autres ». B. Lemaire quant à lui, demande qu'on rende les pensions de réversion « plus justes » et « plus efficaces ». Et A. Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé souhaite « remettre à plat », « harmoniser les régimes », plus de « justice sociale » mais... « Il n'y a rien d'exclu » !

Les syndicats dénoncent une vision compatible... le gouvernement prévoit en effet :

- Abaissement du niveau des dépenses de 1,5 point du PIB (programme de stabilité 2018-2022 envoyé à la Commission européenne en avril).

- Plan d'économie de l'ordre de 60 milliards d'euros d'ici 2022 sur le budget de l'Etat.

Et pourquoi pas des économies... sur les pensions de réversion !

- 36 milliards d'euros. C'est au total le montant des pensions de réversion que reçoivent 4,5 millions de personnes en France, sur les 17,2 millions de retraités.
- Sur les 4,5 millions de bénéficiaires de la pension de réversion, 90% sont des femmes.
- Sur les 4,5 millions de bénéficiaires, 1,1 million de ces bénéficiaires n'ont aucune autre source de revenu...
- Dont 96% de femmes, soit 3,9 millions de veuves qui dépendent de ce revenu.
- La pension de réversion permet aux femmes de compenser des pensions de retraite inférieures à celles des hommes.
- Elle aurait ainsi permis de réduire la différence de montant des retraites entre les hommes et les femmes à 25% : « cette

différence bondirait sans la réversion à 40% » (chiffres de la Drees : direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

- Pour les 17,2 millions de retraités, la pension moyenne de retraite est de 1 380 euros, avec de grandes disparités notamment dans le privé.
- Dans la fonction publique, la pension de réversion est de 50% du montant de la retraite du conjoint décédé.

Après le cadeau de 4,1 milliards aux plus riches (suppression de l'ISF) sans aucune contrepartie, aucun engagement... C'est 1,7 milliards d'économie réalisés par la réforme des APL, 1 milliard par la suppression des contrats aidés, 5,8 milliards par la suppression de 12 000 fonctionnaires... Combien avec la réforme des retraites ? Combien sur les pensions de réversion ? ■

Viviane GOBEAUT

« LE TRÈS LUCRATIF BUSINESS DES EHPAD PRIVÉS »

Selon une étude de Logement-seniors.com, les Ehpads seraient en France au nombre de 7 883 et représenteraient un marché compris entre 25 milliards et 30 milliards d'euros.

Le secteur est donc extrêmement rentable !

Et les Ehpads privés rapportent beaucoup d'argent à leurs propriétaires : cinq d'entre eux font d'ailleurs partie des plus grandes fortunes de France.

Le groupe ORPEA, par exemple, entre 2015 et 2016, a vu son bénéfice net augmenter de près

de 70% pour atteindre 260 millions d'euros.

« Le groupe Korian a augmenté ses bénéfices de plus de 400% ces deux dernières années » (Frédéric Bizard, professeur à Sciences Po et spécialiste des questions de santé - France info juin 2018)

Contrairement aux établissements associatifs ou publics, le privé, qui gère 25 % des 7 752 Ehpads, fixe librement ses tarifs, et est donc plus cher : prix médian 2 620 euros, 3 154 euros à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. Dans les établissements les plus chics,

la facture peut atteindre 5 000 euros et même 8 000 euros !... alors que ces établissements privés sont financés par de l'argent public à hauteur de 3,9 milliards d'euros ! « L'hébergement de personnes âgées est une activité plus rentable que les hypermarchés. » (Le Monde)

Et pourtant...

« Personnel insuffisant, sur-occupation des établissements (une ancienne directrice explique qu'elle touchait une « prime de remplissage » quand elle dépassait le nombre de résidents autorisés), rationnement

de la nourriture et des produits d'hygiène : certains groupes multiplient les économies indignes et les pratiques illégales » (Les magazines de France 3 - Pièces à conviction - reportage : « Maisons de retraite : les secrets d'un gros business » de Xavier Deleu 20 oct. 2017).

Au moment même où le gouvernement appauvrit les retraités... Mais aussi où les manifestations des personnels des Ehpads se multiplient ! Soutenons-les ! ■

Viviane GOBEAUT

'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



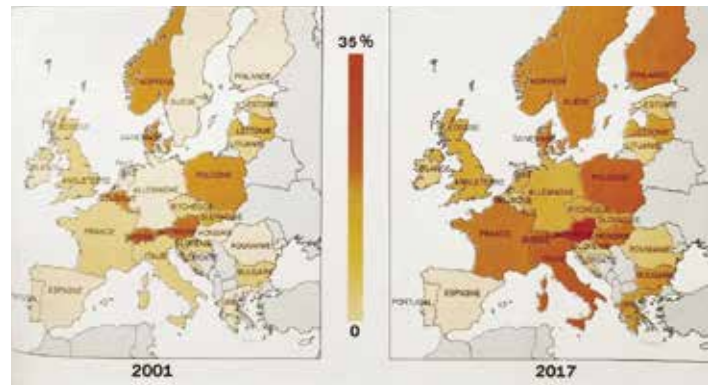
LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

Sur fond de profond mécontentement populaire vis-à-vis de l'Union Européenne et d'une certaine déliquescence de celle-ci, l'extrême droite s'active dans tous les pays européens.

Elle est en passe d'être fédérée par l'ancien directeur de campagne de M. Trump, Stephen Bannon qui s'installe à Bruxelles, tel le chef d'une nouvelle internationale des forces proto-fascistes. L'objectif, avec leur nouveau centre politique baptisé « Le Mouvement », est de préparer les élections européennes de mai 2019 et de coordonner le travail et l'expression des ministres et chefs de gouvernement d'extrême droite avant chaque réunion du Conseil européen. Dans un entretien à un magazine français, M. Bannon affirme vouloir lancer « une guerre culturelle visant à saper les institutions européennes ». Cela ne le conduit pas à boycotter le scrutin européen. Bien au contraire : « nous voulons avoir plus de pouvoir au Parlement européen » avance-t-il.

A ceux qui parmi les ouvriers, employés, privés d'emploi, précaires et tous les sacrifiés du capitalisme mondialisé pourraient penser un instant trouver là une force pour les sauver, il est utile de rappeler quelques décisions des gouvernements nationaux populistes déjà en place, comme les attaques contre la presse et la justice en Hongrie ou en Pologne, ce même pays qui s'attaque aux droits des femmes, ou l'instauration des 67 heures maximales par semaine en Autriche. Quant au parcours de M. Bannon, il ne le prédispose pas à être un défenseur du prolétariat comme tentent de l'instiller quelques officines de propagande. Tour à tour cadre dans la grande banque américaine Goldman-Sachs, homme d'affaires dans les secteurs de l'au-

dio-visuel, et l'un des acteurs du scandale dit « Cambridge-Analytica », société qui captait les données personnelles de millions de citoyens, il se prononce pour « le démantèlement de L'Etat et la dérégulation totale au profit des entreprises privées ». Il dispose d'un trésor de guerre évalué entre 30 et 44 millions d'euros. Très présent aux côtés du chef du parti UKIP dans la campagne pour la sortie du Royaume-Uni de L'Union européenne, il l'était tout autant pour faire gagner le parti de M. Salvini en Italie, aux côtés du Mouvement Cinq étoiles. Du reste, ce mouvement siège dans le même groupe que les députés britanniques de l'UKIP au Parlement européen, auquel adhère M. Phillipot ancien stratège de Mme Le Pen. Et c'est à la convention organisée par celle-ci, le 10 mars dernier, que M. Bannon est venu prodiguer ses conseils et ses ambitions. « L'Histoire est de notre côté, la vague de l'Histoire est avec nous et nous portera de victoire en victoire » y a-t-il lancé. En retour, il a présenté et donné la parole à Marion Maréchal-Le



Pen lors d'une réunion annuelle organisée par ses soins.

Comme quoi, par-delà les ambitions, tout ce monde est en phase. Il convient de prendre avec sérieux et gravité l'exacte mesure de ce qui est en train de se jouer. Ce national-populisme d'extrême droite est l'enfant du galop des inégalités, du chômage, de la pauvreté sur le territoire européen. La désagrégation qui menace du fait des contradictions intra-capitaliste dans le monde peut anéantir l'idée même de construction européenne à partir des nations et des peuples, ouvrant encore plus la voie aux forces déchainées des puissances d'argent.

Ceux qui, au sein des institutions actuelles, ont violé l'idée européenne en la mettant aux services des marchés financiers, en protégeant Monsanto, en alimentant les guerres, en vendant les entreprises publiques, en jetant un voile pudique sur les paradis fiscaux, ou en nourrissant la haine et en rejetant l'exilé, portent une lourde responsabilité. Ils ne pourront pas s'en sortir en utilisant l'extrême droite comme épouvantail ou faire-valoir. Raison de plus pour ne pas délaissier les futures élections européennes. Les enjeux n'ont jamais été aussi importants. ■

Roland ROUZEAU

POINT DE VUE

Pour TRUMP, c'est « America first », tout simplement. Pour Hitler, c'était « Deutschland über alles », dans un détournement du sens originel du texte, écrit alors que l'Allemagne était divisée à la suite de l'abolition du Saint Empire romain germanique. C'est sans doute en pensant notamment à l'histoire européenne du XX^{ème} siècle, mais sans doute aussi à celle du XXI^{ème} siècle, que Zeid Ra'ad Al-Hussein, haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU jusqu'au 1^{er} septembre¹, s'inquiète du regain des nationalismes² et de ses conséquences menaçantes : «... l'idée que chacun devrait être « le premier », que ce soit « America first » ou « n'importe qui first », est une vieille idée qui a déjà donné des résultats catastrophiques. »

Il en conclut que « Les défenseurs des droits de l'homme défendent les droits de chaque individu. Les autres défendent les droits d'une communauté particulière. C'est la différence. Défendre les droits d'une communauté contre d'autres communautés, c'est créer les conflits de demain ».

C'est pourquoi il appelle à résister aux populismes et aux nationalismes. Rien à rajouter. ■

Roland ROUZEAU

¹ Voir son interview complète dans « Le Monde » du 1^{er} août. Il a commencé sa carrière en ex Yougoslavie et a été témoin de violations des droits de l'Homme sur tous les continents.

² Dans la seule Union Européenne, l'extrême droite est présente dans les gouvernements de 6 pays (Autriche, Bulgarie, Finlande, Grèce, Italie, Slovaquie) et 2 hors UE (Norvège, Suisse). les partis ultra conservateurs et nationalistes dans 2 pays (Pologne, Hongrie)

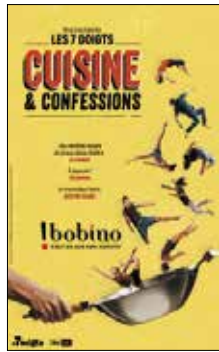
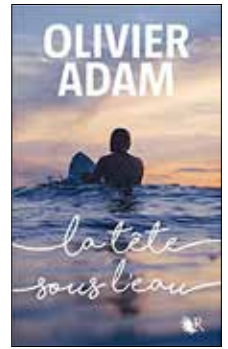
Olivier Adam « La tête sous l'eau » (Ed. Robert Laffont)

D'une écriture sensible et juste, l'auteur raconte la vie d'un ado au sein d'une famille brisée.

« Quand mon père est ressorti du commissariat, il avait l'air perdu. Il m'a pris dans ses bras et s'est mis à pleurer. Un court instant j'ai pensé : ça y est, on y est. Léa est morte. Puis il s'est écarté et j'ai vu un putain de sourire se former sur son visage. Les mots avaient du mal à sortir. Il a fini par balbutier : On l'a retrouvée. Merde alors. On l'a retrouvée. C'en est fini de ce cauchemar. Il se trompait. Ma sœur serait

bientôt de retour mais nous n'en avons pas terminé. »

Olivier Adam excelle dans le roman ado (on se souvient de La Messe anniversaire). Il reprend ici un thème qui lui est cher, celui de la disparition, renoue avec l'inspiration de ses premiers romans pour adultes (on pense à : je vais bien, ne t'en fais pas). Même vérité écorchée, même intelligence du cœur, même sens du suspense et de l'urgence du récit. Qu'importe alors que le lecteur soit adulte ou adolescent. Il est touché.



A Paris au théâtre de Bobino : « Cuisine et Confession »

Autour d'une cuisine se déroule un spectacle de qualité associant humour, musique, acrobaties, récits... Nos 7 comédiens et comédiennes, aux compétences multiples, débordent largement de la scène pour se retrouver avec les spectateurs et en faire monter quelques uns sur la scène pendant deux trois minutes. La fin du spectacle nous ramène à la cuisine. Les spectateurs dégustent pâtes au basilic et citron, gâteau à la banane cuits pendant les deux heures que dure cette comédie. A voir avec délectation.



Hubert Reeves « J'ai vu une fleur sauvage » (Ed. du seuil)

Savoir reconnaître les fleurs que l'on piétine sans y faire attention, peut nous permettre de bénéficier de belles découvertes et de beaux plaisirs. Hubert Reeves, appuyé par de belles et utiles photos, nous guide, avec clarté dans cette découverte, et nous permet ainsi de profiter de joies nouvelles et attrayantes. Haïku, poète japonais, ne dit-il pas « J'ai vu une fleur sauvage. Quand j'ai su son nom, je l'ai trouvée plus belle ».

Bernard Friot « Et la cotisation sociale créera l'emploi » (Ed. La Dispute)

« La cotisation sociale est l'institution à la fois la plus subversive et la plus mal défendue. Il s'agit toujours de la remplacer par un impôt : TVA, CSG, impôt sur le capital ou mieux encore « rêvent » les libéraux, par les sociétés d'assurance privées ! (différentes des Mutuelles qui sont des organismes à but non lucratif c'est-à-dire que les cotisations sont reversées et ne sont pas destinées à la rémunération de l'assureur). Aujourd'hui, les sociétés d'assurance privées et autres banques sont sur les starting-blocks, comme cela existe déjà dans la plupart des pays »...

« On est dans un changement complet de signification de ces allocations. On en fait un élément de solidarité fiscale, alors que ce n'est absolument pas ça. La cotisation sociale n'est pas une ponction, mais un supplément de valeur. Il s'agit de reconnaître que la production de richesse économique n'est pas réservée à ceux qui mettent en valeur du capital et que des personnes qui n'ont pas d'employeur ou d'actionnaire – comme les parents, les chômeurs, les retraités – produisent de la valeur économique. On voit là, le côté révolutionnaire de la cotisation sociale, et c'est ce qui explique un tel acharnement contre celle-ci. »



Rachel Jedinak : « Nous étions seulement des enfants » (Ed. Fayard)

« Pendant longtemps pour se souvenir des nombreux enfants qui n'ont pu grandir, il n'y avait rien pour dire qu'ils avaient été tués parce que nés juifs, ni même dire qu'ils avaient vécu, qu'ils avaient ri et pleuré, comme s'ils n'avaient jamais été là ».

Rachel Jedinak a survécu à la première rafle du Vel D'hiv, en juillet 1942. Ses voisins ou ses camarades de classe n'ont pas eu cette chance. Après s'être battue pendant des années pour faire apposer, dans les écoles

collèges et lycées, des plaques aux noms des élèves oubliés, elle leur rend ici un dernier hommage. Dans ce récit, tendre et délicat, elle raconte les parties interminables d'osselets sur les trottoirs, puis les camarades de classe qu'on regarde jouer dans le jardin public où l'on n'a plus le droit d'entrer. Et enfin, les traques, les rafles, les petits qui hurlent de chaud dans la Bellevilloise, puis la fuite. Rachel Jedinak nous dit finalement la guerre de la plus universelle des langues : celle des enfants.

L'EXPO À VOIR... L'EXPO À VOIR... L'EXPO À VOIR...

PICASSO : UN AUTRE REGARD



Un mythe, un géant, des clichés, des images... on croit tout connaître de son immense œuvre, avoir tout vu en vrai ou en reproduction ! Une exposition de plus en ce moment au musée d'ORSAY, ai-je pensé ! Eh bien ! Quelle découverte ! Dans ses pre-

mières œuvres de jeunesse (1901-1905) présentées ici, Picasso fait preuve d'un humanisme peu révélé par ailleurs. Avec quelle intensité et vérité est montré le cycle tragique qui mène de la naissance à la mort dans sa toile : « La Vie », entourée d'autres œuvres exprimant la souffrance de l'homme et de la femme, dans leur corps, leur vieillesse, leurs situations sociales, affligés par leurs conditions de travail et l'aliénation dans la prostitution. Sa propre tristesse est exprimée par la toile

représentant un ami proche, mort par suicide, le tout dans le choix d'une peinture à la tonalité froide et mortifère, où domine le bleu sombre qui caractérise sa période bleue N'hésitez pas à vous rendre à cette exposition et découvrir cette évocation par Picasso de scènes parisiennes de début du siècle (1901-1906) A suivre, bien sûr, la suite de son parcours, à partir des demoiselles d'Avignon (1907), annonciatrice de sa période cubiste.

Picasso Bleu et Rose Musée d'Orsay : Du 18 septembre 2018 au 6 Janvier 2019

BOULOURIS ENTRE PRÉSENT ET AVENIR ÉCOLOGIQUE

Lorsque Monsieur Pierre TOMASI, Directeur Adjoint du CREPS de Boulouris nous a proposé une visite du parc, nous pensions passer simplement un bon moment de promenade, mais ce fut beaucoup plus. Car ce domaine, idéalement situé, reste à l'abri des promoteurs de cette magnifique côte de l'Esterel. Il est le reflet d'une époque où la côte n'était pas mitée par le béton, mais surtout celui de l'engagement pour la préservation de cet espace exceptionnel, dans la sauvegarde de l'environnement. En se promenant dans le domaine on rencontre le berger, le chien et les moutons qui débroussaillent et évitent ainsi les incendies ; des arbres sont replantés qui serviront aux générations futures de sportifs venus séjourner au milieu des 87ha du CREPS. Bien que retraités nous n'avons pas seulement tourné nos regards vers le passé, même si l'histoire et la mémoire étaient présentes lors de deux conférences (« les Jeux Olympiques », « Mai 1968 »), et d'une visite de Mons, un des plus beaux villages de l'arrière pays. Mais, « Actifs Toujours », nous sommes ancrés dans notre présent tant par nos revendications pour les retraites (signature d'une pétition), que par les pratiques sportives (gym, randonnées) et nautiques (natation, catamaran). Et l'avenir nous préoccupe, notamment par l'orientation écologique pour la flore et la faune de l'Esterel, grâce à notre guide naturaliste sur son « sentier des senteurs ». Marjorie nous a fait associer l'histoire du paysage, son devenir et les problèmes actuels dûs aux transformations climatiques. Les préoccupations écologiques sont une des dimensions d'Actifs toujours, qui syncretise passé/présent/ave-



nir et veut laisser aux générations futures, un patrimoine digne de ce nom. Dynamique fut tant le stage que son contenu, plein d'initiatives et de surprises, à tel point que Djack est mandaté pour reconduire un séjour dans notre paradis de l'Esterel, à la roche rouge resplendissant sur le bleu de la mer. ■

Millie JOUBERT / Djack SILHOL

SÉJOURS EN 2019

SÉJOURS CONFIRMÉS

La Rochelle du 22 au 29 juin 2019

555 € - reste 4 places

- La Rochelle et son passé huguenot
- L'île de Ré, ses fortifications et son marais salant
- L'île d'Aix et Rochefort
- Le marais poitevin et son devenir

Activités sportives possibles : vélo, marche et aviron de mer

Plestin-les-Grèves du 15 au 22 septembre 2019

650 € € reste 2 places

- Les 7 îles (niche des macareux...)
- La vallée des Saints (sculptures)
- Falaises classées
- Château
- Aquarium Océanopolis (Brest)
- Soirée « danse Bretonne »

Activités sportives : Marche aquatique, char à voile, randonnées (Activités à Peaufiner)



SÉJOUR PROPOSÉ

Vichy du 12 au 19 mai 2019 (CREPS)

450 € - 20 places

Pour la description voir le bulletin retraité de juillet 2018

A vous de choisir !

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|-------------------|
| Identité | Date de naissance / / | Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> | Situation professionnelle | Etablissement d'affectation ou zone de remplacement | | |
| | Nom | | | Code établissement | | |
| | Nom de jeune fille | | | Nom | | |
| | Prénom | | | Adresse complète | | |
| | Adresse complète | | | Echelon (ou groupe pour les retraités) | | |
| | Mail | | | Situation administrative (entourez ci-dessous) | | |
| | Téléphone fixe | | | TZR | Poste fixe | Temps partiel : % |
| Téléphone portable | | Prof Sport stagiaire | Prof EPS stagiaire | Agrégé stagiaire | | |
| | | Disponibilité | Congés (parental...) | | | |
| Bulletins | Envoi des bulletins SNEP-FSU | | Envoi du bulletin FSU ("POUR") | | Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin | |
| | <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique | | <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique | | | |
| Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale | | | J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS. | | | |
| | | | Date et signature | | | |

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2018-2019

| Retraité-e : Montant de la pension mensuelle (net) | | | | | |
|--|------|--------------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| Inférieur à 1001 € → Groupe 1 | 51 € | Entre 1 551 € et 1 800 € →* groupe 4 | 94 € | Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8 | 148 € |
| Entre 1 001 € et 1 300 € → groupe 2 | 68 € | Entre 1 801 € et 2 050 € -4 groupe 5 | 103 € | Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9 | 160 € |
| Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3 | 83 € | Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6 | 117 € | Supérieur à 2 900 € → groupe 10 | 168 € |
| | | Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7 | 134 € | | |

Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

POINT SUR LA SYNDICALISATION :

5/07/2018 :

Syndiqués 1 155
 dont **92** collègues ayant pris leur retraite en 2017
 et **29** resyndiqués
 Total des non resyndiqués = 109

Soit 40 syndiqués de plus par rapport à juillet 2017

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €



Bulletin d'inscription – COUPON RÉPONSE

A titre indicatif, afin de pouvoir réserver suffisamment tôt (obligation de versement d'arrhes un an à l'avance).

Nous vous demandons de bien vouloir vous préinscrire auprès de Louise GAVARY.

Par mail : louise.gavary@snefpsu.net ou par téléphone : 01 44 62 82 12

AU PLUS TARD FIN NOVEMBRE POUR LES SÉJOURS 2019

NOM : PRÉNOM :

NOMBRE DE PERSONNES :

| | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| La Rochelle (22/29 juin 2019) | | |
| Plestin les Grèves (15/22 septembre 2019) | | |
| Vichy (12/19 mai 2019) | | |



et n'oubliez pas de régler votre cotisation de 10 euros à l'ordre de l'association « SNEPTOUJOURS »